MANIFESTE POUR DES RURALITÉS VIVANTES

ELECTIONS 2022

10 PROPOSITIONS D'URGENCE

Il n'y aura pas de relance économique en France s'il n'y en a pas dans les zones rurales.

Septembre 2021

AVANT-PROPOS

La ruralité au cœur de la souveraineté économique française

Evoquer la ruralité, c'est en premier lieu se questionner sur le rapport que nous entretenons à notre espace.

Ce rapport a connu, depuis ces 30 dernières années, de profonds bouleversements, sous l'influence de la métropolisation accélérée, de l'étalement urbain et des dynamiques multimodales à l'œuvre.
La ruralité ne peut se résumer de nos jours à sa simple essence latine « ruralis », campagne, qui la positionnerait comme une simple soustraction à l'espace urbain alors que l'opposition classique campagne/ville tend, de par son homogénéisation, à disparaitre.

La crise sanitaire du COVID-19 a particulièrement accentué le besoin de ruralité des Français, même occasionnellement. Nos concitoyens expriment aujourd'hui des aspirations auxquelles les territoires ruraux peuvent répondre car, oui, le monde rural s'inscrit pleinement dans les transitions en cours. Il est un réservoir pour l'accomplissement de projets professionnels et personnels aussi divers soient-ils. Il permet d'accueillir des projets innovants, durables à même de relever les défis actuels et futurs : sociaux, économiques, environnementaux et territoriaux.

Il ne faut pas oublier que, depuis 10 ans, nous assistons à un véritable repeuplement rural : **80 % des communes rurales sont en croissance démographique.** Un besoin de relocaliser, de reprendre le contrôle d'entreprises s'exprime afin qu'elles produisent des biens et des services sur le sol français. **Le sujet de la souveraineté française est au cœur des débats et particulièrement de la souveraineté alimentaire**. Le changement climatique auquel nous faisons face oblige à repenser toutes les politiques publiques et tous les développements d'entreprises pour les rendre compatibles avec la neutralité carbone.

Pourtant certains freins à l'installation persistent. Le manque de services, bien qu'en recul, reste dominant (64 % du grand public ; 63 % des ruraux), devant l'offre d'emplois (62 % ; 63 %) et de transports (55 % ; 55 %) jugée insuffisante[1]. Près d'un tiers des ruraux (28 %) ont connu des problèmes de connexion Internet durant le confinement (vs 22 % du grand public).

Pour que le monde rural soit davantage attrayant et compétitif, le Groupe Monde Rural (GMR) et l'ensemble des acteurs du monde rural, militent pour que ces territoires ne soient pas considérés comme un simple bloc homogène. L'Etat doit mieux s'adapter aux caractéristiques particulières des territoires ruraux. Il doit répondre à leurs attentes pour faciliter l'accès aux services médicaux, éducatifs, de transport, aux nouvelles technologies, au numérique, à la culture, aux loisirs, etc. et pour permettre le développement équilibré des potentiels ruraux qui contribuera au maintien de la vitalité des territoires.

En complémentarité des actions conduites dans le cadre d'Agenda rural qui visent notamment à la nécessaire amélioration des services publics dans les campagnes françaises, les acteurs des territoires ruraux, notamment les agricultrices et les agriculteurs, veulent réaffirmer la vocation productive comme socle de base des espaces ruraux et souhaitent replacer les entrepreneurs au cœur de la croissance verte comme vecteurs du développement rural et de la souveraineté française.

En ce contexte de crise sanitaire, l'économie française est en pleine relance. La ruralité doit prendre toute sa part dans l'exercice de relance et avancer des propositions singulières visant à challenger les pouvoirs publics et l'ensemble du monde économique rural. Il n'y aura pas de relance économique en France s'il n'y en a pas dans les zones rurales.

Henri Biès-Péré,
Président du Groupe Monde Rural
Deuxième Vice-Président de la FNSEA
Agriculteur dans les Pyrénées Atlantiques

[1] *Enquête de Familles Rurales, menée par l'IFOP, janvier 2021.*

INTRODUCTION

Selon la dernière enquête menée par Familles Rurales et l'IFOP de janvier 2021, 94 % du grand public considère que le monde rural gagnerait à être mieux connu et 92 % qu'il est agréable à vivre. **22,4 millions de Français vivent dans les zones rurales**, soit 35 % de la population (environ un Français sur trois). Toujours selon cette enquête, la qualité de vie (71 % du grand public ; 75 % des ruraux), le calme (55 % ; 60 %) et le contact avec la nature (43 % ; 51 %) sont clairement identifiés comme les atouts des territoires ruraux.

Les territoires ruraux sont des espaces qui possèdent de nombreux atouts, ressources et potentialités. Mais, trop souvent, les débats publics tendent à réduire la ruralité aux seules notions de nature, d'environnement, de qualité de vie, négligeant voire opposant sa vocation productive et ses entrepreneurs.

Pourtant, les milieux, les paysages, les productions agricoles, forestières, industrielles et artisanales et plus récemment d'autres activités comme celles liées au tourisme et aux activités « de pleine nature », les métiers, les savoir-faire qui y sont liés, les identités, les cultures, les modes de vie et la qualité de vie des territoires ruraux sont le fruit d'une coévolution entre des communautés humaines et le vivant. Sans suffisamment d'hommes et de femmes demain, et tout particulièrement de créateurs, d'entrepreneurs, pour les faire vivre et les développer, ces « patrimoines » qui se sont constitués et enrichis au fil des siècles et qui sont de plus en plus considérés comme des atouts, sont voués à disparaître.

Dans le même temps, 72 % du grand public[2] a la sensation que le monde rural connaît un renouveau et 93 % attache de l'importance à la relocalisation de la production industrielle sur le territoire national.

Les territoires ruraux prennent toute leur part dans les transitions en cours et sont en capacité de répondre tant aux demandes sociétales qu'à contribuer à la réussite du Plan de Relance.

Pour cela, il faut remettre, au cœur des priorités, l'activité économique des zones rurales et, bien évidemment, le vivre-ensemble que cela exige. Le rôle des entrepreneurs pour le maintien et la vitalité des territoires ruraux doit, enfin, être reconnu, considéré et pleinement soutenu par les pouvoirs publics.

Ce manifeste pour des ruralités vivantes avance différentes propositions d'évolution. Organisations professionnelles, associations, administrations, élus nationaux et locaux et citoyens doivent s'en saisir.

[2] Enquête de Familles Rurales, menée par l'IFOP, janvier 2021.

10 PROPOSITIONS D'URGENCE POUR DES RURALITÉS VIVANTES

Les clichés ont manifestement la peau dure : la ruralité est un « no man's land » économique, c'est en tout cas ce que pensent 46 % des français qui associent ces territoires à des difficultés socio-économiques (sondage Familles Rurales de 2019). La théorie d'une croissance des grandes aires urbaines irriguant le reste du territoire à travers diverses redistributions financières est en partie responsable de cette vision trompeuse : en dehors des métropoles, point de salut économique !

Certes, trois-quarts des emplois créés depuis 2007 le sont dans seulement dans quinze métropoles, certes de nombreux bassins ruraux ont été les premières victimes de la désindustrialisation, de la fermeture des services publics et des commerces, mais y a-t-il une fatalité au décrochage économique de ces territoires quand on regarde la réussite immense de nombreux autres territoires ruraux ?

Il n'y a pas, d'un côté, des métropoles dynamiques et de l'autre des territoires périphériques sacrifiés sur l'autel de la mondialisation. Il y a des réalités territoriales diverses entre ceux qui foncent, d'autres qui s'accrochent et d'autres qui décrochent.

Tout l'enjeu du développement socio-économique des territoires ruraux réside dans notre capacité collective à répondre individuellement aux réalités spécifiques de chaque territoire. Il est trop confortable de penser que la politique d'aménagement du territoire doit consister en une simple mise sous perfusion budgétaire de la part des pouvoirs publics. Aux difficultés des ruralités, il serait temps d'opposer les opportunités à exploiter et libérer réellement les énergies des acteurs de terrain, au premier rang desquels les acteurs économiques.

Il est temps d'affirmer que la vocation de la ruralité comme terre de création et de production est le meilleur passeport à sa vitalité, à l'épanouissement professionnel et personnel des ruraux, à la défense de son identité et de sa fierté si singulière.

Les paysages, le patrimoine bâti, le tourisme vert et blanc, l'alimentation, l'emploi, la qualité de vie, sont aujourd'hui des « évidences » pour tout Français. Pourtant, tous ces atouts dépendent d'un élément indispensable : une économie vivante dans les territoires ruraux.

Les ruraux, comme les urbains, doivent pouvoir entreprendre et se développer, vivre de leur métier, être indépendants, répondre à la demande, contribuer au dynamisme et à l'aménagement durable de nos territoires.

Pour une ruralité vivante !

L'EMPLOI

L'emploi dans les territoires ruraux : un levier de la croissance verte

Les espaces ruraux font état d'une relative autonomie du marché local du travail : on compte en moyenne 90 emplois pour 100 actifs occupés dans les communes isolées contre moins de 60 dans les couronnes des pôles urbains. 14 % de la population rurale a entre 15 et 29 ans et 26 % a plus de 65 ans.

La présence d'activités industrielles dans les espaces ruraux, ancienne, reste importante, notamment dans l'agroalimentaire. 18,4 % des emplois en zone rurale sont des emplois industriels en 2014 (contre 11,5 % dans les autres territoires). Les emplois d'ouvriers sont fortement représentés dans les « petites aires et les communes isolées », près de 24 % des emplois d'ouvriers qualifiés et 28 % des emplois d'ouvriers peu qualifiés de France métropolitaine y sont localisés en 2010, surtout dans le Nord et l'Ouest. L'agriculture représente 2,8 % des emplois en France. En 2013, dans les communes rurales très peu denses, les emplois agricoles atteignent 31% de la population active. Concernant la filière bois/forêts, celle-ci représente 400 000 emplois, surtout dans l'industrie de seconde transformation (charpentes, etc.), et 83 100 emplois au sein de la filière du paysage.

Toutes ces activités économiques, bien que différentes, ont un point en commun majeur : l'emploi.

Loin d'être négligeable, l'emploi en territoire rural est une ressource fondamentale pour la croissance verte française.

Pourtant, **nombre d'entrepreneurs ruraux font face à des difficultés de main-d'œuvre** que ce soit pour recruter des cadres ou des experts (aux compétences ultra-spécifiques), pour accueillir des apprentis, pour attirer (et loger) des saisonniers ou des intérimaires, pour renouveler son installation ou son activité économique.

Plusieurs études soulignent le souhait des urbains de quitter la ville (57 % selon l'étude IFOP de 2019[3]). Plus de 8 cadres parisiens sur 10 envisagent une mobilité régionale (étude Cadremploi publiée en août 2020[4]). Les principales motivations sont la recherche d'un meilleur cadre de vie (88 %), l'équilibre vie professionnelle-vie personnelle (62 %) et le climat (57 %). Malgré ce tournant rural, la mobilité constitue un risque, en particulier aux yeux des cadres, qui déplorent un marché de l'emploi encore très centralisé. 35 % d'entre eux jugent qu'il y a davantage d'opportunités professionnelles dans la capitale.

Il devient urgent de répondre aux difficultés de recrutement que rencontrent les entrepreneurs sur le court et long terme. **Les actifs et les entrepreneurs doivent être accompagnés et la reterritorialisation de l'emploi doit être encouragée.**

[3] Etude d'IFOP, « le retour à la campagne », 2019. ifop.com/wp-content/uploads/2019/05/116361-Rapport-Le-retour-à-la-campagne.pdf

[4] Etude de CadreEmploi en suivant ce lien. https://www.cadremploi.fr/editorial/conseils/conseils-carriere/etude-cadremploi-le-confinement-declic-pour-quitter-paris#ancre-2

1 Faciliter l'installation et la transmission d'entreprises en milieu rural

Faciliter l'installation et la transmission d'entreprises en milieu rural pour atteindre 100 000 entreprises reprises ou nouvellement implantées dans des communes très peu denses d'ici 2030

- **En pérennisant le dispositif fiscal des Zones de Revitalisation Rurale (ZRR).** Ce dispositif contribue directement au développement économique des territoires ruraux via des mesures fiscales et sociales spécifiques. A ce jour, le classement des communes en ZRR est officiellement reconduit jusqu'au 31 décembre 2022.
- **En allégeant les délais et contraintes administratives pour les entrepreneurs en milieu rural** (via, par exemple, un guichet unique pour les acteurs économiques)
- **En améliorant le dispositif de transmission des entreprises comme pour le secteur agricole.** Il faut privilégier l'accompagnement des cédants vers l'installation de jeunes agriculteurs plutôt que l'agrandissement de structures existantes.
- **En créant un dispositif de caution et d'accompagnement pour les jeunes entrepreneurs** afin de sécuriser économiquement le projet d'exploitation pendant la phase de démarrage.
- **En instaurant une offre de formation locale** par la création notamment d'un programme de reconversion dont les besoins seront identifiés avec les acteurs du territoire.

2 Revitaliser le tissu industriel, agricole, commercial et artisanal des zones rurales

Revitaliser le tissu industriel, agricole, commercial et artisanal des zones rurales françaises pour permettre d'ici 2030 une augmentation annuelle de 5 % de leur résultat net et la création de 15 000 emplois directs

- **En continuant l'effort public de réduction de l'ensemble des taxes de production qui impactent la compétitivité des entreprises**. A ce titre, il est proposé d'uniformiser les taux et les bases de taxe. En effet, la grande hétérogénéité de ces taxes occasionne une forte concurrence entre les territoires, et peut parfois conduire des entreprises implantées de longue date à repousser, voire délocaliser leurs investissements. La baisse des recettes des collectivités serait compensée par des dotations directes de l'Etat.
- **En exonérant de charges patronales pendant 3 ans tous les emplois créent en CDI pour les entreprises implantées ou qui s'implantent dans des communes de moins de 3 000 habitants jusqu'à 5 salariés.** Plus de la moitié des entreprises ne passent pas le cap des trois ans, c'est donc sur cette période que le soutien doit se concentrer. Limiter le coût de l'emploi, c'est permettre à l'entreprise d'atteindre plus vite le seuil critique de viabilité.
- **En s'appuyant sur des « projets alimentaires territoriaux » (PAT)**, créateurs d'espaces de vente pour les producteurs et artisans locaux favorisant un développement de l'offre locale au cœur des territoires.

3 Consolider les Groupements d'Employeurs au niveau des EPCI

Consolider les Groupements d'Employeurs au niveau des EPCI afin de mettre à disposition de la main-d'œuvre qualifiée

L'emploi partagé, via les groupements d'employeurs (GE) notamment, est une solution à ne pas éluder dans le marché de l'emploi particulièrement agricole. Ils permettent une vraie montée en compétence des salariés et peuvent constituer parfois un tremplin à l'association ou à l'installation. Les groupements d'employeurs sont structurés pour favoriser le développement de l'emploi dans les territoires.

- **En impulsant des partenariats entre les différents secteurs d'activités**. Il pourrait être proposé des contrats offrant aux salariés des missions sur la durée ou complémentaires (à l'image des saisonniers qui pourraient travailler dans les stations de ski l'hiver et dans le secteur agricole l'été).

- **En mettant en place des dispositions rendant attractives socialement ces structures** (dispositif d'exonération de charges, aides financières à la création de GE, assouplissement des règles de fonctionnement des GE notamment sur le recrutement, …).

ACTIVITÉ FACILITÉE AU QUOTIDIEN

Des entrepreneurs ruraux dont la vie est facilitée au quotidien

Faciliter et attirer une main-d'œuvre répondant aux besoins des entrepreneurs mais, plus généralement, développer une activité économique forte en zone rurale nécessite d'**avoir des conditions d'accueil sérieuses et des services à offrir**. Les territoires ruraux se doivent d'être attractifs. Le quotidien, tant pour les entrepreneurs que pour les salariés, doit être facilité mais aussi accueillant.

Pourtant, aujourd'hui, 25 % des ruraux sont contraints de parcourir plusieurs kilomètres pour trouver un magasin alimentaire ou une pharmacie. Les communes rurales comptent deux fois moins de magasins par habitant que les communes urbaines. 32 % des jeunes ruraux n'ont pas pu assister à un entretien d'embauche faute de transports.

Les politiques publiques en milieu rural doivent **s'adapter aux besoins des entrepreneurs**. Il est indispensable de faciliter l'activité économique face aux contraintes actuelles des territoires ruraux (services publics et au public moindre comparé à la ville, numérique, réseau mobile et internet, mobilités, enseignement, etc.).

4 Renforcer le lien entrepreneurs/territoires

Déployer, d'ici 2030, 1 Conseil économique dans chaque commune ou, à défaut, à l'échelle de l'EPCI, pour renforcer le lien entrepreneurs/territoires

Ce conseil économique serait une instance de réflexion et de concertation réunissant les acteurs économiques et les élus communaux, notamment en amont de travaux d'urbanisme. Il permettrait :

- **De renforcer les interactions au** travers d'une gouvernance équilibrée.
- **De contribuer à l'adaptation des infrastructures** liées à l'activité quotidienne des entrepreneurs (telles que les infrastructures routières et ferroviaires, la fibre…). L'installation d'entreprises pourrait, de fait, être facilitée.
- **De recenser et coordonner les services existants** pour favoriser l'accueil et l'installation. Un document pourrait être créé listant tous les atouts et services du territoire (transports, médecin/ hôpitaux, associations, commerces, etc.) mais également les aides publiques existantes. Ce document pourrait être relayé, par exemple, au sein des Maisons France Services, des départements et des antennes Pole Emploi.
- **D'adapter l'économie aux enjeux du vieillissement** par le développement de la Silver économie (innovations technologiques et sociales, recherche et développement pour le bien-vieillir).
- **De traiter les déplacements des actifs** par l'instauration, par exemple, de navettes pour les salariés, entrepreneurs, saisonniers, apprentis… Certains trajets restent plus fréquentés que d'autres (exemple : vers un parc industriel). Différentes options peuvent être envisagées : service d'autobus, minifourgonnette, taxibus. Il pourrait être envisagé un recensement, par l'EPCI, des entreprises volontaires et l'instauration d'un itinéraire (à l'image des transports scolaires).

5 Offrir des ouvertures de marchés et des opportunités économiques

Offrir des ouvertures de marchés et des opportunités économiques

- **En modifiant des règles de marchés publics** afin de renforcer l'accès des PME à certains marchés (comme celui de la restauration collective) et instaurer un critère de proximité et de qualité, du « mieux disant ».
- **En instaurant un dispositif dérogatoire aux communes rurales** pour les commandes publiques où le choix à égalité des candidats pourra se faire au profit d'une entreprise locale et ce pour des raisons économiques et environnementales.
- **En permettant une évolution des règles d'étiquetage** favorisant la mise en visibilité des productions locales, s'appuyant sur les initiatives portées par les producteurs.
- **En impulsant des alliances équilibrées entre des grands groupes, les ETI et les PME** de croissance identifiée dans les zones rurales afin de faire bénéficier des leviers de croissance des uns aux autres.
- **En sanctionnant les opérateurs si une commune et 95 % de ses entreprises présentes ne peuvent être reliées à l'internet très haut débit d'ici 2024.**

6 Redonner du souffle au commerce local et développer des espaces de coopération

D'ici 2030, redonner du souffle au commerce local et faciliter l'installation d'un tiers-lieux par intercommunalité et maintenir 1 commerce multiservice dans chaque village de moins de 1 500 habitants

- **En créant une aide forfaitaire annuelle dédiée au maintien des commerces** alimentaires de première nécessité dans les communes de moins de 700 habitants.
- **En proposant davantage de tiers-lieux** (coworking, fablabs [laboratoire de fabrication], commerces, repair'cafés, fabriques de recherches, friches culturelles…) afin de répondre aux besoins d'entrepreneurs indépendants et au développement du télétravail. Ils permettent aussi à certains corps de métiers (artisans ou agriculteurs) de mutualiser un espace de travail et de stockage (exemple : hangar partagé). En parallèle, les tiers-lieux redonnent de la vie aux villages (concerts, achats de fruits et légumes locaux, participation à des ateliers, assister à des conférences ou des expositions, projection de films, etc.). Ces événements permettront aux habitants de découvrir les métiers, le café associatif, de se réapproprier des savoir-faire, d'acheter des produits artisanaux, de faire de nouvelles rencontres, etc.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Des entrepreneurs ruraux qui répondent aux enjeux du développement durable et s'engagent en faveur de communes rurales productives et résilientes

Les enjeux climatiques et de biodiversité sont devenus depuis ces dernières années une priorité politique tant au niveau national, qu'européen (ex : budget de l'UE pour 2021-2027) ou international (ONU). Les scientifiques s'accordent sur l'urgence d'atteindre d'ici 60 ans la neutralité carbone (zéro émission nette) à l'échelle planétaire, seul moyen de limiter le réchauffement à +1,5°C d'ici 2100[5]. Pour la France, la neutralité carbone en 2050 c'est diviser par 6 les émissions de GES, multiplier par 3 notre puits de carbone et décarboner entièrement notre consommation d'énergie. Les 3 enjeux de la neutralité carbone sont donc de réduire les émissions, stocker le carbone et substituer le carbone fossile. Les filières agricoles et forestières peuvent agir sur ces 3 piliers à condition de renforcer la résilience des systèmes d'exploitation face aux effets du changement climatique et de préserver les écosystèmes qui permettent le stockage de carbone.

Il est temps de changer de logique pour aller vers des projets agricoles territoriaux qui ont tendance à coûter plus cher au démarrage mais qui comptent nombre d'externalités positives : dynamique des territoires ruraux, création d'emplois, autonomie énergétique des territoires et résilience des exploitations agricoles. Cela suppose d'assumer qu'au-delà de la mission essentielle d'alimentation, les agriculteurs puissent disposer de revenus complémentaires, moins sensibles aux prix des marchés internationaux par une valorisation énergétique locale. Le rôle de l'agriculture et de la sylviculture dans la captation de carbone et l'ensemble des externalités positives y afférentes, constituent un potentiel de création de valeur en amont comme en aval.

Les territoires ruraux sont les échelons pertinents pour traduire les volontés politiques en actions concrètes et de proximité. Les acteurs économiques se mobiliseront dans la lutte contre le dérèglement climatique par leur implication dans la réalisation de projets territoriaux.

Les campagnes françaises occupent une importance majeure. En 2012, les sols agricoles occupent 51 % du territoire métropolitain et les espaces naturels, 40 %. La forêt française métropolitaine recouvre, en 2018, 16,8 millions d'hectares (contre 16,1 millions d'ha en 2007 et 14,1 millions d'ha en 1985) soit 31 % du territoire. La « campagne-nature » renvoie directement au développement durable. Les usages (en termes de production ou de consommation) des espaces ruraux sont liés aux ressources naturelles et à l'abondance d'espace.

Les territoires ruraux peuvent donc répondre à différents défis actuels :

- La conservation et l'amélioration de la diversité biologique ;
- La préservation de la qualité des ressources vitales pour l'homme (eau, air, sols) ;
- La prévention et l'atténuation des risques naturels, tant locaux (avalanches, incendies, inondations, glissements de terrain) que globaux (changement climatique).
- La lutte contre l'artificialisation des sols pour une meilleure gestion des ressources en eau, vitale pour le secteur agricole.

A l'image de la vision de « ville durable », **il est indispensable de construire des « campagnes durables » et de repenser les lieux de vie des populations**. Les territoires ruraux doivent répondre aux enjeux climatiques et devenir plus résilients, tant pour ceux qui y habitent, que ceux qui en dépendent. Il est temps de prendre en compte les réalités rurales, des paysages à l'agriculture, et de tenir compte des aménités de ces territoires. Ce défi ne peut se faire que par la participation active des populations locales, incluant directement les acteurs économiques, lesquels sont déjà engagés dans une croissance verte. Du degré de mobilisation des filières agricoles agroalimentaires, et plus généralement des acteurs économiques territoriaux, du degré d'ambition et de cohérence des politiques publiques, dépendra la concrétisation massive des ambitions pour le développement d'une agriculture et d'une économie rurale bas carbone du 21e siècle, et leur place dans la lutte contre le changement climatique.

[5] Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (2021), *Sixième rapport d'évaluation*

7 Faire des entreprises rurales des moteurs de la neutralité carbone nationale

Faire des entreprises rurales des moteurs de la neutralité carbone nationale

- **En impulsant le développement de projets d'énergies renouvelables agricoles et sylvicoles** (biométhane, photovoltaïsme sur bâtiments, agrivoltaïsme dynamique, sylvivoltaïsme, bois énergie, Smart Grids locaux…) en intégrant les parties prenantes notamment agricoles et forestières dans les nouvelles gouvernances locales de production d'énergie prévues par la Loi Climat et Résilience.

- **En rémunérant, ou co-finançant, les externalités positives des secteurs qui contribuent au développement des puits de carbone, notamment les activités agricoles et forestières**. En préservant voire impulsant des projets de capture et de séquestration de carbone. A titre d'exemple, les sols des prairies permanentes non labourées et maintenues par l'activité d'élevage constituent - comme les forêts ou les zones humides - des puits de carbone contribuant à réduire la concentration en CO_2 de l'atmosphère. L'initiative 4 pour 1000, élaborée par des chercheurs de l'INRAE afin de restaurer la fertilité des sols agricoles et piéger des gaz à effet de serre, doit être expérimentée dans les territoires ruraux.

- **En stimulant les projets d'économie circulaire** avec une approche centrée sur les besoins et ressources actuels des entreprises pour faire en sorte que les déchets de certaines deviennent des ressources pour d'autres. Cette approche permettrait de développer la synergie entre les acteurs économiques, de renforcer leur compétitivité, d'optimiser leurs coûts et de minimiser leurs impacts environnementaux.

- **En favorisant les circuits courts** qui permettent de modifier les relations entre les populations urbaines et rurales.

- **En accompagnant le déploiement d'un label « compensation carbone France »** valorisant les initiatives portées par les acteurs locaux et contribuant au développement de leurs projets.

8 Revitaliser les centres-bourgs

Revitaliser 10 000 centres-bourgs d'ici 2050 par des investissements durables

- **En accordant des fonds spécifiquement dédiés aux EPCI de moins de 10 000 habitants** pour réinvestir le bâti vacant (public et privé), notamment dans les centres-bourgs, il serait possible de répondre au besoin de logements saisonniers, à l'installation de nouveaux actifs et de leurs familles mais, aussi, à la demande environnementale (en termes d'isolation). L'objectif est d'avoir des centres-bourgs durables et dynamiques adaptés au mode de vie contemporain (espaces verts, jardins et qualité de vie) comme le propose le CESE dans un avis publié en mars 2021 sur la redynamisation durable du centre des petits villes et des bourgs.

- **En définissant un bouquet d'aménités** dont la nécessaire préservation du foncier à vocation agricole pour, par exemple, fixer des niveaux de dotations ou pour définir des soutiens spécifiques aux entrepreneurs ruraux (installation, réinvestissement de zones en friches, défiscalisation, etc.) comme le suggère le rapport d'information du Sénat de janvier 2020 sur les leviers de développement des territoires ruraux.

- **En facilitant l'accès aux nouvelles technologies** pour faire évoluer les pratiques de nos métiers. Pour répondre aux enjeux environnementaux, le progrès technique est au service d'une meilleure performance économique et productive. Les nouvelles technologies favorisent l'émergence de nouveaux usages et solutions (télétravail, digitalisation de la formation, intelligence artificielle, etc.).

VIVRE ENSEMBLE

Des acteurs économiques moteurs du vivre-ensemble

La migration des villes vers les campagnes a commencé vers les années 1970. La population rurale a augmenté de 5 millions de personnes entre 1968 et 2014, la croissance ayant été plus forte dans la décennie 2000 (en moyenne +1 % par an). Selon le Conseil économique, social et environnemental (CESE), 2 millions de néoruraux se sont installés dans des communes de moins de 2 000 âmes en 20 ans. Les zones rurales accueilleraient **+ 101 000 habitants/an** conduisant au fait que 80 % des communes rurales sont en croissance démographique.

Cette reprise reste à nuancer : 7 départements sont ainsi confrontés à des pertes de population continues depuis le début des années 1990 (Ardennes, Haute-Marne, Vosges, Nièvre, Cher, Creuse et Cantal). De même, bien que les nouveaux arrivants ruraux soient plutôt aisés, un phénomène minoritaire d'arrivées de ménages modestes, à la recherche d'un logement peu cher ou d'un emploi même mal rémunéré, est à souligner. Le nombre de ménages pauvres résidant dans ces espaces reste très largement inférieur à celui des pôles urbains.

La période du COVID-19, notamment du premier confinement en mars 2020, illustre l'intérêt croissant pour les territoires ruraux. De nombreux départements ruraux ont accueilli plus de métropolitains pendant le confinement qu'habituellement et Paris a vu sa population présente diminuer de 450 000 personnes (soit -20 %). Dans ce contexte où l'attraction pour les territoires ruraux est toujours plus forte mais où certains freins persistent dans les esprits, le « vivre-ensemble » et la coopération entre les différents habitants du monde rural deviennent primordiaux tant pour le dynamisme social qu'économique.

L'économie des territoires ruraux dépend des acteurs qui la créent, qui l'animent, qui la dynamisent, qui la font connaître, qui se fédèrent. La ruralité est vivante, elle doit se pérenniser, se renouveler et répondre aux besoins du local par, et pour, le local. Elle doit permettre le vivre-ensemble, développer une appartenance au territoire, voire une fierté.

L'avenir de ces territoires ne peut se résumer qu'à des actions décidées sur un périmètre donné. Il faut **développer des objectifs identifiés collectivement, fondés sur les échanges et les interdépendances, en favorisant l'appropriation**. Le monde rural d'aujourd'hui, et de demain, doit renforcer sa synergie, son intelligence collective, ses alliances et ses réciprocités territoriales pour révéler des intérêts communs et maintenir une sociabilité.

9 Développer des projets de territoire

Développer des projets de territoire et des plans d'action locaux

- **En simplifiant les schémas de mise en œuvre des projets de territoires locaux** encore bien trop complexes dans leur montage, notamment par les collectivités rurales aux ressources administratives et humaines limitées. Il est urgent de passer d'une vision administrative à une vision d'accompagnement des projets qui tend à libérer toutes les initiatives proposées par les élus, acteurs économiques et représentants de la société civile. Les projets territoriaux doivent être adaptés, aux spécificités locales, aux milieux et de leurs usages. A ce titre, les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) - qui réunissent autour d'un projet commun tous les acteurs ruraux : agriculteurs, entrepreneurs, consommateurs, environnementalistes, collectivités territoriales - sont des outils encore très lourds à mettre en place pour les territoires ruraux alors qu'ils permettent pourtant la relocalisation des productions agricoles, en lien avec les outils de transformation présents.

10 Fédérer les habitants pour co-construire

Fédérer les habitants pour co-construire

- **En impulsant des Chartes d'engagements réciproques** dressant le plan d'action de la commune et les moyens à disposition pour les habitants. Elle poussera le village à avoir une vision collective, à développer une ambition, à s'unir, s'entraider, coopérer, pour atteindre des objectifs communs. Agriculteurs, commerçants, artisans, professions libérales, résidents, élus pourront y prendre part. L'ensemble des forces vives du territoire seront associées, sans oublier nos anciens.

- **En rédigeant un livret d'accueil communal** à destination des nouveaux habitants intégrant la présentation du territoire rural et de sa vocation productive (acteurs économiques et associatifs, patrimoine naturel et culturel, etc.).

- **En accueillant, dans les entreprises, des personnes extérieures** afin de leurs présenter les différentes activités, outils et productions. Ces « portes ouvertes » pourraient également être une opportunité pour réunir différents acteurs volontaires (agriculteurs, entrepreneurs, sylviculteurs, habitants, associations d'usagers) autour de thématiques liées aux pratiques de chacun, sous forme de tables rondes. Ce temps fort permettrait d'instaurer le dialogue et la prise de conscience des attentes des uns et des autres. Les entrepreneurs pourront faire part de leurs projets annuels aux habitants. C'est ce que propose Agridemain, une association regroupant les principales organisations professionnelles agricoles, en organisant des évènements nationaux durant lesquels les agriculteurs et agricultrices ouvrent les portes de leur exploitation. Ainsi, les journées nationales de l'agriculture et les fêtes des moissons et des récoltes sont des moments clefs d'échanges sur les pratiques agricoles, le métier d'exploitant et l'expression des consommateurs et citoyens.

- **En créant des partenariats avec la périphérie urbaine** afin de mettre en avant les activités sportives, artistiques et culturelles du territoire rural dont il est question mais, également, son patrimoine naturel et agricole, contribuant de fait au dynamisme local touristique et économique.

Ce manifeste proposé par la FNSEA est cosigné par

ADEPALE - Association Des Entreprises de Produits Alimentaires Élaborés
adepale.org

ASLN - Alliance des Sports et Loisirs de Nature

APCA - Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture
chambres-agriculture.fr

AXEMA - Union des Industriels de l'Agroéquipement
www.axema.fr

CNMCCA - Confédération nationale de la mutualité, de la coopération et du crédit agricoles

Confédération Nationale des Buralistes
www.buralistes.fr

CPME - Confédération des Petites et Moyennes Entreprises
www.cpme.fr

FNAR - Fédération Nationale des Artisans et Petites Entreprises en Milieu Rural
www.fnar.fr

FNAS - Fédération Nationale Accompagnement Stratégie
www.accompagnement-strategie.fr

FNChasseurs - Fédération Nationale des Chasseurs
www.chasseurdefrance.com

FNFR - Fédération nationale des familles rurales
www.famillesrurales.org

FRANSYLVA - Fédération des Syndicats de Forestiers Privés
www.fransylva.fr

FNSAFER - Fédération Nationale des Sociétés d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural
www.safer.fr

SIMV - Syndicat de l'Industrie du Médicament et Diagnostic Vétérinaires
www.simv.org

Sol et civilisation
www.soletcivilisation.fr

UDES - Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire
www.udes.fr

UIPP - Union des Industries de la Protection des Plantes
www.uipp.org

UMIH - Union des métiers et des industries de l'hôtellerie
umih.fr/fr

UNAPL - Union nationale des professions libérales
www.unapl.fr

UNEP - Union nationale des entreprises du paysage
www.lesentreprisesdupaysage.fr

Contact Projet : Angèle Evrard - angele.evrard@reseaufnsea.fr

Contact Presse : Marion Fournier - marion.fournier@reseaufnsea.fr